

Le plan climat accepté en conseil communautaire

Mardi soir, le conseil communautaire s'est réuni sous la présidence de Jean-Paul Gosselin. Morgane Jestin, chargée de mission auprès du syndicat mixte du Cotentin, a présenté le plan climat.

Qu'est-ce que ce plan climat ? Le syndicat mixte propose aux communautés de communes de s'engager dans une démarche d'éco-responsabilité, dans le cadre d'une charte. Le but est : 1. « **D'initier ou renforcer cette démarche en interne et soutenir les communes membres** ». 2. « **D'agir vers**

son territoire pour un développement local sobre en énergies ».

Morgane Jestin a littéralement conquis son auditoire, en présentant d'une manière simple et précise les actions envisagées.

1. Impliquer le personnel dans les démarches d'écoresponsabilité. Exemples : va-

loriser les déchets et les matériels en fin de vie ; s'engager dans l'achat public responsable ; favoriser l'éco-construction et l'éco-rénovation.

2. Economiser l'énergie liée au patrimoine de la collectivité. Exemples : Améliorer la gestion des consommations énergétiques des bâtiments publics ; installer des chauffe-

eau solaires ; revoir l'éclairage public...

3. Agir vers son territoire pour un développement local sobre en énergie. Exemples : contribuer à l'information des habitants ; « **sensibiliser aux enjeux de l'évolution du climat** » ; agir pour une gestion quantitative de l'eau ; réduire l'utilisation des produits sani-

taires ; mieux gérer le tri sélectif ; favoriser le covoiturage, etc.

4. Impulser une approche de développement durable.

Parallèlement, il faut rappeler que les consommateurs n'ont pas attendu ce plan climat pour agir dans le sens des économies d'énergies et du tri des déchets : le salon annuel des énergies renouvelables ou les expositions EDF sensibilisent les habitants. De leur côté, les communes font un effort pour adapter leurs bâtiments dans les normes re-

quises. L'assainissement des eaux a fait un pas de géant grâce à la nouvelle station d'épuration, et peu à peu, certaines communes éloignées se voient progressivement raccordées. Mais l'appui du syndicat mixte et les moyens fournis apporteront un plus dans l'évolution et l'accélération de ces actions. L'union fait la force, et sûrement l'efficacité. La charte a été acceptée à la majorité, une voix contre et cinq abstentions.

Y. D.



Les élus ont écouté ce projet avec beaucoup d'intérêt.



Morgane Jestin, chargée de mission du syndicat mixte, a présenté le projet avec clarté et précision.